Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 15 (1886)

Heft: 3

Buchbesprechung: Bibliographies

Autor: Maillard, C.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. <u>Voir Informations légales.</u>

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 13.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

M. Bien. Y en a-t-il quelques-uns parmi vous qui ont ces défauts? —
 E. Il y en a plusieurs.

M. Que ces enfants pensent à Louis! Comment a-t-il été puni de son vilain défaut? — E. Il a été puni en tombant par terre, se faisant bien mal, saignant beaucoup.

M. A qui l'étourderie de Louis a-t-elle fait aussi beaucoup de peine?

— E. A sa bonne mère. Vous voyez que les étourdi

M. Vous voyez que les étourdis se font du mal et causent en outre du chagrin à leurs parents. Que doit donc faire un enfant sage?
E. Il doit obéir à ses parents, ne pas leur faire de peine.

M. Quand faut-il se corriger? - E. Aussitôt qu'on a mal fait.

M. Qui vous dit si vous avez bien ou mal fait? — E. C'est la conscience.

M. Bien. Qui nous a donné la conscience? — E. C'est le bon Dieu.

M. Voyez mes amis comme Dieu est bon. Si nous n'avions pas la conscience, il nous arriverait sans cesse des malheurs que nous pouvons ainsi nous épargner lorsque nous voulons nous corriger. Louis ne se corrigea pas tout de suite; aussi fut-il puni souvent et causa beaucoup de chagrin à sa maman. Ne l'imitez donc pas.

Comme cinquième exercice, j'exposerai encore une fois le morceau entier: mais comme il a été suffisamment étudié, je peux passer au sixième exercice, et faire apprendre et réciter le morceau entier par les élèves.

Comme travail écrit, les élèves du cours inférieur auront à raconter une seconde fois l'histoire de Louis Touche-Tout, mais cette fois-ci, de mémoire. — Enfin, je ferai faire des exercices d'orthographe usuelle et d'orthographe de règles.

L. Genoud, instituteur.

Bibliographies

I

La journée de la petite ménagère, par Me Valette, ancienne institutrice. Paris, Eugène Weill et Georges Maurice, 4 bis, rue du Cherche-Midi.

Nous avons lu avec un grand plaisir l'ouvrage de M° Valette. Il est divisé en trois parties :

I. La matinée

II. L'après-midi

III. La soirée

I. La matinée. — Cette partie contient trois chapitres:

a) Le premier déjeuner ; l'auteur nous fait connaître, dans ce chapitre, la manière de faire le feu, d'apprêter du thé, du café, du chocolat, etc.

b) Soins du ménage: Sous ce titre, nous apprenons à faire une chambre, à nettoyer les différents planchers, à maintenir les meubles et les lampes en bon état.

c) Marchés et menus : dans marchés l'auteur nous donne brièvement des conseils sur l'achat de quelques denrées et dans menus, des notions assez vastes et assez complètes d'art culinaire.

II. L'après-midi. — Cette seconde partie renferme deux chapitres:

a) Les nettoyages: Ce chapitre nous fait connaître les soins à donner à la vaisselle, aux différents meubles de la cuisine, le blanchissage du

linge, son entretien et celui des différents vêtements.

b) Travaux à l'aiguille : couture, broderie, coupe, tricot, filet, crochet, tapisserie : telles sont les matières traitées dans ce chapitre. Nous aurions aimé à y voir une plus large place accordée aux ouvrages de couture : qui sont si utiles à une ménagère.

III. La soirée. — Cette partie est une conversation entre un docteur, ami de la famille et les membres de cette famille, sur la physiologie, l'hygiène de l'habitation, du vêtement, de l'alimentation, sur le travail et les exercices corporels, le repos et le sommeil, la culture des sens, les soins à donner en cas de maladies épidémiques et contagieuses, etc.

Comme vous pouvez le voir, cet ouvrage renferme d'excellents conseils. Il n'est pas sans quelque utilité pour l'institutrice dans la tâche qu'elle a de préparer la future ménagère; il sera utile aussi à celle-ci dans l'ac-

complissement de ses devoirs.

L'ouvrage est écrit sous la forme d'un dialogue entre la tante Marthe et sa nièce. Cette forme rend parfois le style obscur. Nous aurions préféré un texte suivi : le style aurait été plus clair, plus simple, plus concis. L'auteur aurait dû, dans ses entretiens, chercher à former le cœur de ses jeunes lectrices, à développer le sentiment moral et religieux, à leur inspirer l'amour du devoir : ce qui, nous le regrettons, a été omis.

C. MAILLARD, institutrice.

H

Le Moniteur, organe de l'Exposition scolaire permanente de Fribourg. (12 numéros par an. — 1 fr. 20.)

Nous nous faisons un devoir de saluer l'apparition de cette nouvelle feuille pédagogique, due à l'initiative de M. Genoud, le fondateur de

l'Exposition scolaire permanente.

Nous n'avons pas à faire ressortir les avantages d'une exposition de ce genre; en la faisant mieux connaître, « elle propage les bonnes méthodes, les bons manuels, le meilleur matériel scolaire. » Les instituteurs et tous les hommes qui s'intéressent à l'instruction primaire, ont là une bibliothèque où ils trouveront de nombreux ouvrages à consulter et à étudier. Le *Moniteur* est destiné à annoncer le matériel reçu, à donner le compterendu des ouvrages importants, à traiter des sujets pédagogiques. Il s'occupera aussi de l'éducation professionnelle.

Nous souhaitons à ce nouveau confrère un plein succès.

Nominations intervenues depuis le 1er novembre 1885 dans le corps enseignant

Lucien Bondallaz, à Estavayer, à titre définitif; Bosson Claude, à Vuippens, à titre définitif; Lucie Francey, à Albeuve, à titre provisoire pour